



Déclaration commune CGT, Filpac CGT, SGLCE

La Confédération CGT, la Filpac CGT et le SGLCE, suite à leur rencontre du 3 novembre, considèrent que la possibilité de poursuivre les négociations aux NMPP existe, et que son utilisation ouvrirait la porte à leur aboutissement.

- **L'accord du 20 juin 2008 signé par la direction générale des NMPP et le SGLCE,**
- **les propositions reproduites dans le communiqué du 31 octobre du SGLCE, exposées le 24 octobre au président du conseil de gérance des NMPP et aux représentants de l'opérateur,**

permettent la reprise dans les meilleurs délais des négociations en vue d'un accord sur les volets industriel et social du plan défi 2007-2010.

Sur ce socle revendicatif, la Confédération CGT, la Filpac CGT et le SGLCE demandent ensemble la tenue d'une réunion de négociations entre le SGLCE et la direction des NMPP.

Tout doit être mis en œuvre pour rétablir la concertation, pour réunir les conditions de la tenue de cette réunion de négociations et s'assurer collectivement de son issue positive.

La Confédération CGT, la Filpac CGT, le SGLCE décident de tenir ensemble un point régulier sur l'avancée de ces négociations.

Le 4 novembre 2008